

COMBATIVE ATTITUDE

Considérant l'horizon comme dégagé de toute échéance électorale d'ici 2007, le gouvernement et les forces qui le soutiennent sont décidés à aller le plus loin possible dans leur offensive libérale. Les réformes s'enchaînent : après la décentralisation, les retraites, la protection sociale, le gouvernement met en place une véritable machine de guerre contre l'école (projet Fillon) et contre la fonction publique (Dutreil, ministre de la Fonction Publique/Woerth, secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat).

C'est encore Raffarin qui, accédant enfin à la demande expresse du Medef, annonce la remise en cause des 35 heures et celle du code du travail. Sans complexe, il tente même de retourner l'exaspération que suscite dans l'opinion publique la baisse du pouvoir d'achat. Il faudrait, déclare-t-il sans vergogne « rendre aux salariés la liberté de gagner plus en travaillant plus ».

Ne s'agit-il pas plutôt de faire sauter tous les verrous qui obligent encore les employeurs à respecter quelques règles et garanties collectives en matière de salaire et de temps de travail ?

Notre employeur, l'Etat, montre d'ailleurs la voie à suivre en tout point semblable à celle que préconise le Medef.

Il refuse aux 5 millions de fonctionnaires la moindre augmentation salariale et s'apprête à leur imposer flexibilité, polyvalence, déréglementation et démantèlement des statuts (ce qu'ils appellent la « modernisation » de la fonction publique).

Salariés du privé, salariés du public sont aujourd'hui confrontés à la même offensive : la démolition du code du travail pour les uns, la démolition du « statut général » pour les autres. Et dans les deux cas, il s'agit bien de « faire travailler plus », sans bourse délier.

C'est donc ensemble que nous devons combattre une politique d'ensemble du gouvernement, pour ne pas laisser se poursuivre une régression sociale sans précédent depuis la Libération.

Alors, tous ensemble le samedi 5 février, dans les manifestations !

MANIFESTATIONS PRIVE / PUBLIC SAMEDI 5 FÉVRIER :

Limoges : 10 h place de la République

Tulle : 11 h Cité Administrative

Guéret : 10 h Hôtel de ville
